

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 18/10/2022

Revision : 0001REACHSO+-2-CLP du
18/10/2022

FIGUE - 6PHG0129

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification de produit

Nom du produit : FIGUE - 6PHG0129
Numéro C.A.S : N.A.
Numéro EINECS : N.A.
Code douanier : 33 02 90 90
Nature du produit : mélange de matières premières parfumantes

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CANDELIS
6 rue Gutenberg - 44118 La Chevrolière France
02 40 30 06 29

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(LégislationCLP)

EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2
SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2
SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes ‡ long terme.

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 18/10/2022

FIGUE - 6PHG0129

Revision : 0001REACHSO+2-CLP du
18/10/2022

2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(LégislationCLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2

SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes ‡ long terme.

P261 - Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Eviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un Equipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment ‡ l'eau



2.3. Autres dangers

Le mélange contient les 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC), publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH (<http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>) suivantes:

Aucune

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément ‡ l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907-2006.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

3.2. Mélanges

Substances	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Pourcentage %
2-acetoxy-2,3,8,8-tetramethyloctahydronaphthalene (No REACH : 01-2119489989-04-****)	54464-57-2	259-174-3	EHC1, SCI2, SS1B - H315, H317, H410	[20-25]
5-Methyl-3-heptanone oxime (No REACH : 01-2120747610-59-****)	22457-23-4	245-010-8	EHC3 - H412	[5-10]
Octalactone Gamma (No REACH : 01-2120793635-41-****)	104-50-7	203-208-1	SCI2 - H315	[5-10]

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 18/10/2022

FIGUE - 6PHG0129

Revision : 0001REACHSO+2-CLP du
18/10/2022

Cyclamen aldehyde (No REACH : 01-2119970582-32-****)	103-95-7	203-161-7	EHC3, SCI2, SS1B - H315, H317, H412	[0-5]
Coumarin (No REACH : 01-2119943756-26-****/ 01-2119949300-45-****)	91-64-5	202-086-7	ATO4, SS1B - H302, H317	[0-5]
Anisaldehyde (p-Methoxybenzaldehyde) (No REACH : 01-2119977101-43-****)	123-11-5	204-602-6	EHC3 - H412	[0-5]
Hexénol Cis 3 (No REACH : 01-2119969743-23-****)	928-96-1	213-192-8	EDI2, FL3 - H226, H319	[0-5]
Cedramber (No REACH : 01-2120228335-61-****)	19870-74-7	243-384-7	EHA1, EHC1, SS1B - H317, H400, H410	[0-5]
3,6-Dimethyl-3-cyclohexene-1-carboxaldehyde (Cyclovertal) (No REACH : 01-2120766006-57-****)	67801-65-4	267-186-5	ATO4, EHC2, SCI2, SS1B - H302, H315, H317, H411	[0-5]
Butylated hydroxytoluene	128-37-0	204-881-4	EHA1, EHC1 - H400, H410	[0-5]
methyl octine carbonate (No REACH : 01-2120139912-55-****)	111-80-8	203-909-2	ATO4, EHA1, EHC3, SCI2, SS1A - H302, H315, H317, H400, H412	[0-5]

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Rincer ensuite \pm l'eau claire.

Contact avec les yeux : Rinçage abondant \pm l'eau (15 minutes les paupières ouvertes)
puis lavage avec une lotion oculaire type DacryosÉrum. Si trouble consulter un ophtamologue.

En cas d'ingestion : Consulter un médecin et lui montrer l'Étiquette.

Vêtements souillés : Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

CO2, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Le produit n'est pas inflammable.

Prévention : Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 18/10/2022

FIGUE - 6PHG0129

Revision : 0001REACHSO+2-CLP du
18/10/2022

5.3. Conseils aux pompiers

Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.

6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire , de fumer et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
Conserver uniquement dans le recipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.
A l'abri de source de chaleur , rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 18/10/2022

FIGUE - 6PHG0129

Revision : 0001REACHSO+-2-CLP du
18/10/2022

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

Equipements de protection individuelle :

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection des yeux / du visage :

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN 166.

Protection des mains :

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))

Caractéristiques recommandées :

- Gants imperméables conformes à la norme NF EN374

Protection du corps :

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Odeur : **Caractéristique**

Aspect : **Liquide**

Couleur : **Incolore ‡ jaune pâle**

Point Eclair en °C : **>100**

Solubilité : **ALCOOL**

Indice de réfraction @ 20°C : **[1.445 ; 1.465]**

Densité relative (d20/20) : **[0.89 ; 0.91]**

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 18/10/2022

FIGUE - 6PHG0129

Revision : 0001REACHSO+2-CLP du
18/10/2022

9.2. Autres informations

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Réactions dangereuses : pas de réactions dangereuses connues.

10.2. Stabilité chimique

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10.4. Conditions à éviter

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10.5. Matières incompatibles

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former: Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Estimation toxicité aigue du mélange (calcul):

LD50 Oral : 4335 mg/kg 1 % unknown
LD50 Dermal : >5000 mg/kg 4 % unknown
LD50 Inhalation : 21 mg/kg 4 % unknown

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité,pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 18/10/2022

FIGUE - 6PHG0129

Revision : 0001REACHSO+-2-CLP du
18/10/2022

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

12.4. Mobilité dans le sol

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

12.6. Autres effets néfastes

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

13. ELIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau

Déchets:

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés:

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

ADR:



IMDG:



IATA:

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 18/10/2022

FIGUE - 6PHG0129

Revision : 0001REACHSO+2-CLP du
18/10/2022



14.1. Numéro ONU

ADR : 3082 (code tunnel :(-))
IMDG:3082
IATA :3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : MATI»RE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUITS DE PARFUMERIE)
IMDG:MATI»RE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUITS DE PARFUMERIE)
IATA :MATI»RE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUITS DE PARFUMERIE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 9
IMDG:9
IATA :9

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III
IMDG:III
IATA :III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matiére de type polluant marin

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Les réglementations suivantes ont été prises en compte:

- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 618/2012
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 487/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 758/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 944/2013
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 605/2014
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 1297/2014
- Règlement (CE) n°1272/2008 modifié par le règlement UE n° 2015/830

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Fiche de données de sécurité

Éditée le : 18/10/2022

FIGUE - 6PHG0129

Revision : 0001REACHSO+2-CLP du
18/10/2022

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Liste des points modifiés : 9.1



LA CHEVROLIERE , Le 18/10/2022

FICHE TECHNIQUE

I] DESCRIPTION DU PRODUIT : FIGUE - 6PHG0129

Nature du produit : *Mélange de matières premières parfumantes*
Type de produit : *Parfum*
CAS N° : *N.A.*
EINECS N° : *N.A.*
Nom INCI : *Parfum*
Code douanier : *33 02 90 90*

II] PROPRIETES PHYSIQUES et CHIMIQUES :

Aspect : *Liquide*
Couleur : *Incolore à jaune pâle*
Odeur : *Caractéristique*
Densité relative (d20/20): *[0.89;0.91]*
Indice de réfraction à 20°C: *[1.445;1.465]*
Point d'éclair (en °C): *>100*
Solubilité : *ALCOOL*
Pression de vapeur à 20°C (en mmHg) : *< 2*

III] CONDITIONS DE CONSERVATION et DUREE DE VIE :

Pour une meilleure conservation, nous vous recommandons de stocker le produit à l'abri des températures extrêmes, de la lumière et dans son contenant d'origine, hermétiquement fermé.

La durée de vie est de **24** mois. Passé ce délai, nous nous tenons à votre disposition pour un nouveau contrôle.



Déclaration ALLERGENES

FIGUE - 6PHG0129

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthétique	% Total
Evernia furfuracea extract	90028-67-4	-	-	-
alpha-Hexylcinnamal	101-86-0	-	-	-
alpha-Amylcinnamic alcohol	101-85-9	-	-	-
alpha-Amylcinnamic aldehyde (ACA)	122-40-7	-	-	-
Anisyl alcohol	105-13-5	-	0,0010	0,0010
Benzyl salicylate	118-58-1	-	-	-
Benzyl benzoate	120-51-4	-	-	-
Benzyl cinnamate	103-41-3	-	-	-
Benzyl alcohol	100-51-6	-	-	-
Cinnamyl alcohol	104-54-1	-	-	-
Cinnamal	104-55-2	-	-	-
Citral	5392-40-5	-	-	-
Citronellol	106-22-9	-	-	-
Coumarin	91-64-5	-	1,7000	1,7000
Limonene	5989-27-5	-	-	-
Eugenol	97-53-0	-	-	-
Farnesol	4602-84-0	-	-	-
Geraniol	106-24-1	-	-	-
Hydroxyisohexyl 3-cyclohexene carboxaldehyde	31906-04-4	-	-	-
Hydroxycitronellal	107-75-5	-	-	-
Isoeugenol	97-54-1	-	-	-
alpha-iso-methylionone	127-51-5	-	-	-
Linalool	78-70-6	-	-	-
methyl 2 octynoate	111-12-6	-	-	-
Evernia prunastri extract	90028-68-5	-	-	-
p-tert-Butyl-alpha-methylhydrocinnamic aldehyde	80-54-6	-	-	-

FIGUE - 6PHG0129

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthetique	% Total
	Total :		1,7010	1,7010

La limite de détection communément admise est de 10 ppm. « - » = < 10 ppm.

Ces informations sont données au mieux de nos connaissances à la date d'édition du présent document.

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

Produit : FIGUE - 6PHG0129

Les standards IFRA concernant les restrictions d'utilisation sont basés sur des évaluations de la sécurité réalisées par le groupe d'experts du RESEARCH INSTITUTE FOR FRAGRANCE MATERIALS (RIFM) et sont appliqués par le Comité Scientifique de l'IFRA.

L'évaluation des différents ingrédients de parfum est faite selon les normes de sécurité contenues dans la section correspondante du Code de bonnes pratiques de l'IFRA. Le client a l'entièvre responsabilité d'assurer la sécurité du produit final (contenant ce parfum) par la réalisation d'essais supplémentaires si nécessaire.

Nous attestons que le produit ci-dessus est en conformité avec les standards de l'INTERNATIONAL FRAGRANCE ASSOCIATION (IFRA - 50ème amendement), à condition qu'il soit utilisé dans les classes suivantes aux concentrations maximales indiquées : voir pages suivantes.

Les informations ci-dessous sont basées sur l'état de nos connaissances actuelles des matières premières et des bases parfumantes utilisées.

CATEGORIE 1 - Nous contacter

Produits à lèvres de tous types (rouges à lèvres solides et liquides, baumes, transparents ou colorés, etc.)
Jouets pour enfants

CATEGORIE 2 - limitée à : 1.1%

Produits désodorisants et antitranspirants de tous types y compris tout produit pour toute utilisation prévue ou raisonnablement prévisible sur l'aisselle ou étiqueté comme tel (aérosol, stick, roll-on, sous-bras, déodorant Cologne, etc.)
Aérosol pour le corps (y compris brume corporelle)

CATEGORIE 3 - limitée à : 1.23%

Produits pour les yeux de tous types (fard à paupières, mascara, eyeliner, maquillage pour les yeux, masques pour les yeux, coussins pour les yeux, etc.) y compris soin pour les yeux et crème hydratante
Maquillage pour le visage et fond de teint
Démaquillant pour le visage et les yeux
Bandes pour les pores du nez
Lingettes ou mouchoirs rafraîchissant(e)s pour le visage, le cou, les mains, le corps
Peinture pour le visage et le corps (pour enfants et adultes)
Masques pour le visage et le contour des yeux

CATEGORIE 4 - limitée à : 20%

Parfum hydroalcoolique et non-hydroalcoolique fin de tous types (eau de toilette, parfum, eau de Cologne, parfum solide, crème parfumée, après-rasage de tous types, etc.)
Bracelets parfumés
Ingrédients pour kits de parfum et mélanges de fragrances pour kits cosmétiques
Tampons parfumés, emballages en aluminium
Bandes parfumées pour produits hydroalcooliques

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

CATEGORIE 5A - limitée à : 5.2%

Crèmes, huiles, lotions corporelles de tous types
Produits pour les soins des pieds (crèmes et poudres)
Répulsif à insectes (destiné à être appliqué sur la peau)
Toutes poudres et talc (hormis les poudres et talc pour bébés)

CATEGORIE 5B - limitée à : 2.2%

Lotion tonique
Crèmes hydratantes et crèmes pour le visage

CATEGORIE 5C - limitée à : 2.45%

Crème pour les mains
Produits pour les soins des ongles y compris les crèmes pour les cuticules, etc.
Désinfectants pour les mains

CATEGORIE 5D - limitée à : 0.72%

Crème/lotion pour bébés, huile pour bébés, poudres et talc pour bébés

CATEGORIE 6 - Nous contacter

Dentifrice
Bain de bouche, y compris les vaporisateurs pour l'haleine
Poudre dentifrice, bandes, comprimés pour bain de bouche

CATEGORIE 7A - limitée à : 2.2%

Permanentes ou autres traitements chimiques des cheveux (à rincer) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires à rincer

CATEGORIE 7B - limitée à : 2.2%

Sprays capillaires de tous types (pompes, aérosols, etc.)
Produits d'aide au coiffage autres que sous la forme d'aérosols (mousse, gels, après-shampoings sans rinçage)
Permanentes ou autres traitements chimiques des cheveux (sans rinçage) (par ex., défrisants), y compris colorants capillaires sans rinçage
Shampoing - Sec (shampoing sans eau)
Désodorisant pour cheveux

CATEGORIE 8 - limitée à : 0.72%

Lingettes intimes
Tampons
Lingettes pour bébés
Papier toilette (humide)

CATEGORIE 9 - limitée à : 6.5%

Pain de savon
Shampoing de tout type
Nettoyant visage (à rincer)
Après-shampoing (à rincer)
Savon liquide
Nettoyants pour le corps et gels douche de tous types
Savon, bain, shampoing pour bébés
Gels, mousses, sels, huiles et autres produits ajoutés à l'eau du bain

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

Produits pour les soins des pieds (pieds placés à tremper dans un bain)

Crèmes à raser de tous types (stick, gels, mousses, etc.)

Toutes crèmes dépilatoires (y compris pour le visage) et cires pour épilation mécanique

Shampoing pour animaux de compagnie

CATEGORIE 10A - limitée à : 6.5%

Détergent à lessive pour lavage à la main (y compris les concentrés)

Prétraitement du linge de tous types (par ex., pâte, aérosols, sticks)

Détergeant pour vaisselle à la main (y compris les concentrés)

Nettoyants de tous types pour surfaces dures (nettoyants salle de bain et cuisine, cire pour meubles, etc.)

Détergents pour lessive en machine avec un contact avec la peau (par ex., liquides, poudres) y compris les concentrés

Kits de nettoyage à sec

Lingettes pour la lunette des toilettes

Assouplissants textiles de tous types y compris les feuilles assouplissantes

Produits nettoyants pour la maison, autres types y compris les nettoyants de tissu, nettoyants de surface douce, nettoyants de tapis,

sprays et lingettes pour l'entretien des meubles, lingettes nettoyantes pour le cuir, produits détachants, pulvérisateurs renforçants pour textiles, produits de traitement

pour textiles (par ex., vaporiseurs d'amidon, tissu traité avec des parfums après lavage, désodorisants pour textiles ou tissus)

Cire pour sols

Huile parfumée pour anneau d'ampoule, diffuseurs à bâtons, pot-pourri, recharges liquides pour assainisseurs d'air (systèmes sans cartouche), etc.

CATEGORIE 10B - limitée à : 21%

Aérosols pour animaux - aérosols appliqués sur des animaux de tous types

Aérosols assainisseurs d'air, manuels, y compris aérosols et pompes

Aérosols insecticides

CATEGORIE 11A - limitée à : 0.72%

Tampons, serviettes hygiéniques et coussinets interlabiaux classiques pour l'hygiène féminine

Langes (pour bébés et adultes)

Culotte, serviette d'incontinence pour adultes / Papier toilette (sec)

CATEGORIE 11B - limitée à : 0.72%

Collants avec crème hydratante / Chaussettes, gants parfumés

Mouchoirs pour le visage (mouchoirs secs)

Serviettes / Papier absorbant

Sacs de blé

Masques pour le visage (papier/protecteurs) par ex., masques chirurgicaux non utilisés en tant que dispositif médical

Fertilisants, solides (pellets ou poudre)

CATEGORIE 12 - 100%

Bougies de tous types (y compris dans un contenant)

Détergents textiles pour lavage en machine avec un contact cutané minimal (par ex., capsules liquides, doses)

Assainisseurs d'air automatisés et parfums de tous types (aérosol concentré avec doses précises [fourchette de 0,05

à 0,5 ml/pulvérisation], plug-ins, systèmes clos, substrat solide,

livraison de membrane, dispositif électrique, poudres, sachets parfumés, encens, recharges liquides [cartouche], cristaux désodorisants)

Systèmes d'alimentation en air

Litière pour chat

Coques de téléphone

CERTIFICAT CONFORMITE IFRA

Désodorisants/masqueurs non destinés à entrer en contact avec la peau (par ex., désodorisants pour
sèchelinge, poudres pour tapis)

Combustibles

Insecticides (par ex., spirale anti-moustiques, papier, dispositifs électriques, pour vêtements) autres qu'en aérosols
Bâtons d'encens

Produit vaisselle et désodorisants - pour lave-vaisselle

Jeux olfactifs / Peintures

Articles en plastique (hormis jouets)

Grattez et sentez / Pack de senteurs

Système diffuseur de parfum (utilisant la technologie d'air sec)

Cires pour chaussures

Blocs pour cuvette (toilette)

**Déclaration COV Suisse****FIGUE - 6PHG0129**

Composants	C.A.S	%Naturel	%Synthétique	% Total
Ethyl alcohol	64-17-5	-	0,0177	0,0177
Isopropanol	67-63-0	-	0,0055	0,0055
Total :			0,0232	0,0232

La limite de détection communément admise est de 10 ppm. « - » = < 10 ppm.

Ces informations sont données au mieux de nos connaissances à la date d'édition du présent document.